

Chantier Métier : détricotage du statut

Peillon a négocié avec les organisations syndicales la « rénovation » du décret 50 qui définissait nos statuts, au prétexte que le métier a évolué et qu'il faut tenir compte des nouvelles missions. Le Snes s'enorgueillit, à ce titre, d'avoir fait acter un certain nombre d'avancées. Certes, mais les questions de fond demeurent : le décret définit trois types de missions pour les profs, et tout en reconnaissant que les trois sont inhérentes au métier, le texte implique pourtant à chaque pallier l'individualisation du traitement de chaque agent. Certaines missions donnent droit à indemnité spécifique, elles sont définies et appréciées localement, autant dire que, loin de l'égalité salariale, le texte penche plutôt vers la rémunération au mérite que nous dénonçons depuis longtemps. D'autres missions permettent de bénéficier d'une pondération de service (1 heure d'enseignement équivaut à 1,1 heure payée, comme dans certains établissements d'éducation prioritaire, par exemple) et revient donc, en théorie, à abaisser le maximum de service. En pratique, faute de profs suffisants (et de volonté politique), les pondérations se transforment en heures supplémentaires imposées...

Le texte prévoit en outre des missions spécifiques, sur la base du volontariat, qui permettront à l'administration de « repérer » des personnels « dévoués » qui constitueront une hiérarchie intermédiaire. Il dessine donc un statut de moins en moins unifiant, qui remplace les droits à rémunération par des indemnités, les garanties collectives par des négociations individuelles... Sur fond d'austérité, ces prétendues avancées sont en réalité des trompe-l'oeil, et rien ne garantit leur pérennité. Aucune amélioration des conditions de travail à la rentrée, aucune revalorisation en vue pour l'ensemble des profs, mais en lieu et place, une nouvelle année de gel des salaires ! Le Snes s'est satisfait de peu. Il n'y a pas de quoi se réjouir, au contraire : il faut se montrer vigilant car tout reste à faire au plan syndical pour assurer le respect des droits de chacun-e, le maintien de l'égalité de traitement et surtout la solidarité au sein des équipes. Le décret Peillon n'est pas une sécurisation du statut : c'est donc sur le terrain, dans les bahuts, avec les délégués syndicaux et les collègues, que nous devons défendre le statut qui nous permet de remplir notre mission de service public.

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

Pacte d'austérité... C'est voté

Le gouvernement de combat contre les salariés a réussi son pari : son pacte avec le MEDEF a été adopté grâce au soutien des députés PS. Une partie de la droite s'est même payé le luxe de voter pour, car elle se retrouve bien dans la nature de cette politique. Le vote contre de la majorité de l'UMP ne fut qu'une posture, car sa seule critique est de penser que le curseur de l'austérité n'est pas assez poussé. Cette politique que Valls assume haut et fort, F. Fillon en a souligné la bonne orientation...

L'espoir ne viendra pas de l'assemblée mais de la rue ! Ce ne sont pas les timides abstentions de certains députés de gauche qui vont changer la donne ! Elle montrent malgré tout une fragilisation de la majorité gouvernementale dont la politique n'est pas tout à fait assumée jusque dans les circonscriptions de quelques députés...

Dans ce contexte, le 12 avril (journée de manifestation unitaire du « ras-le-bol de gauche » à Paris) et le premier mai furent des occasions de manifestations combatives utiles qui donnent du cœur à l'ouvrage pour construire les luttes nécessaires. L'amplification de la mobilisation de notre camp social est urgente, le 15 mai en est une étape. L'ensemble de la fonction publique doit se faire entendre pour défendre ses rémunérations et ses emplois. Après 4 ans de blocage du point d'indice, les fonctionnaires en ont marre de se serrer la ceinture. Cette mesure injuste socialement et inefficace économiquement doit cesser. La journée du 15 mai ne devra pas rester sans suite, car c'est dans la durée que la lutte paiera. L'École Émancipée fera entendre sa voix dans ce sens ! Une voix forte de lutte et de transformation sociale est en effet nécessaire à quelques jours du scrutin européen. Elle pourra amener à minimiser les voix portées sur le FN qui possède actuellement un boulevard électoral...

Clément LEFEVRE, Collège F. Léger, Petit Quevilly

Elections à la CA du SNES : votez pour la liste Ecole émancipée

Du 5 au 28 mai, les syndiqué-e-s du SNES sont appelés à renouveler leurs instances. Ces élections permettent d'assurer la représentativité de l'EE à tous les niveaux du syndicat. C'est une manière pour nos militant-e-s, au-delà du terrain, des AG, des collectifs, de faire vivre au sein du SNES une orientation combative, pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique. Ces élections sont importantes : chaque voix compte ! Votez et faites voter pour l'École émancipée !

Regroupements d'universités : toujours plus gros, toujours moins de démocratie !

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), on assiste depuis le début des années 2000 à une forme de « syndrome de Shanghai » du nom du classement établi chaque année des universités les plus « performantes » au niveau mondial. Dans ce classement, seules comptent les grandes masses (effectifs de doctorants, de chercheurs) ou les récompenses individuelles prestigieuses (prix Nobel,...) mais pas les critères liés aux services publics (faiblesse des droits d'inscription ou origine modeste des étudiants).

De fait, c'est devenu une obsession pour les pouvoirs politiques qui se succèdent que les universités françaises parviennent à grappiller quelques places dans ce fameux classement. Après les tentatives plus ou moins imposées de regroupements d'universités par les gouvernements de droite, c'est maintenant aux socialistes de proposer leur propre canevas de « communautés d'universités » (COMUE) en lien avec le projet de fusion des régions.

Dans le cas de la Normandie (Haute et Basse), on s'oriente ainsi vers la création d'une COMUE « Normandie Université » qui regrouperait les universités de Caen, Le Havre et Rouen, les écoles d'ingénieurs publiques ENSICAEN et INSA de Rouen, le CNRS, et peut-être des écoles de plus petite dimension (architecture, agronomie...). La différence notable par rapport à la situation précédente - il existe déjà un « pôle de recherche et d'enseignement supérieur » normand - serait le niveau bien plus important de compétences transférées à la COMUE : ce pourraient être l'attribution du diplôme de doctorat, l'harmonisation (comprendre la réduction) des formations au niveau Master, la définition des grands axes de recherche, en partie décidée par les exécutifs régionaux.

Se pose alors évidemment la question des instances de pouvoir de cette superstructure (4000 enseignants - 3000 BIATSS - 70000 étudiants) et là, c'est un peu le scénario de la construction européenne qui nous est proposé avec des conseils représentatifs sans pouvoir et des conseils de direction aux compétences considérables qui regrouperaient pour l'essentiel les présidents et directeurs d'établissements ainsi que les représentants politiques des régions !

Face à cette situation, les syndicats de la FSU présents dans l'ESR se coordonnent à l'échelle inter-régionale pour informer largement les personnels tenus écartés des processus en cours et défendre les principes de démocratie et les valeurs des services publics au sein des différents établissements concernés.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNESup, Université de Rouen.

Rythmes scolaires : assouplissement, modification du décret ? Peut mieux faire !

La modification proposée par le ministre ne règle rien des questions fondamentales posées par le décret de janvier 2013 et des dysfonctionnements provoqués par sa mise en place. Elle est surtout un signe envoyé aux municipalités. Cette réforme reste celle de la mise en place du périscolaire et ne pose toujours pas les bonnes questions sur l'amélioration de la réussite scolaire de tous les enfants : 9, 8 ou 7 demi-journées ne changent pas la nature des difficultés rencontrées par nos élèves. Le temps scolaire n'est toujours pas la priorité, c'est le temps périscolaire qui l'« organise ». Rien sur les APC, rien sur la confusion périscolaire/temps scolaire et sur l'utilisation des mêmes locaux, rien sur les conditions générales d'enseignement avec les moyens à la mesure des besoins (RASED, remplacement...).

La faisabilité des 108 h reste toujours un problème (en particulier les temps de concertation). L'avis des enseignants et de la communauté éducative n'est toujours pas sollicité, la date butoir du 6 juin ne permettra aucune concertation sérieuse. La prérogative des maires reste en l'état et le risque de creusement des inégalités de traitement des élèves, comme celles des collègues, demeure d'une commune à l'autre. Le financement des activités périscolaires reste toujours le facteur qui déterminera en priorité le projet municipal, puisque aucune avancée sur la question des financements par l'Etat n'est abordée et que le contexte de restrictions budgétaires qui est imposé reste inchangé.

Même modifié, ce décret reste ce qu'il était, un projet sans d'ambition pour les élèves et pour l'école publique. La question des rythmes n'est pas qu'une logique d'emploi du temps, avec des grilles horaires, mais une logique de construction de projet éducatif global qui doit permettre d'associer tous les partenaires. Les enseignants n'ont qu'une envie : qu'on les écoute enfin et qu'on leur fasse confiance, ce qui semble encore une fois le cadet des soucis de notre nouveau ministre...

Lise CRAMOYSAN, Ecole maternelle Paul Langevin, Le Havre.

Combattre le F Haine

La victoire de l'extrême-droite dans douze communes et l'élection de plus d'un millier de conseillers municipaux confirment la montée en puissance du FN dans certaines régions, parmi les couches populaires et les jeunes ! Ces résultats ne peuvent laisser le mouvement syndical indifférent. En gommant les aspects les plus anti-libéraux de son programme, le FN cherche à tromper les salariées et les couches populaires. Les syndicalistes doivent dénoncer les soi-disant solutions du FN qui consistent à dresser les un-es contre les autres les précaires, les immigrés, les chômeurs et ceux et celles qui ont un emploi. Au Havre, le Cgt, la Fsu, Solidaires et l'Unef ont décidé de prendre en charge ce combat contre l'extrême-droite.

Stage avec un camarade de V.I.S.A (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes).

Mercredi 14 mai de 9h30 à 13h00 Cercle Franklin

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr

pierre.berche@univ-rouen.fr

27 : PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr